

Communiqué de presse

Rennes, 7 juillet 2024

Réponse à l'interdiction LIBERTICIDE de manifester à Rennes ce 7 juillet

Notre rassemblement ce dimanche 7 juillet à 20h place de la république a été interdit par le préfet d'Ille-et-Vilaine, au motif que l'interdiction de manifester serait « l'unique moyen de prévenir des troubles graves à l'ordre public. »

Cette mesure constitue une véritable atteinte à la liberté de manifester, en étant également un évident signe d'autoritarisme. Le préfet interdit un rassemblement populaire et pacifique appelant à ne pas rester isolé-e face à l'extrême droite et à faire front commun pour défendre nos libertés. Cette interdiction fait suite à des pressions de la préfecture notamment sur les organisations syndicales depuis quelques semaines pour empêcher des manifestations ou les transformer en rassemblement. Ce n'est donc pas le problème que d'une soirée, jugée plus à risque, mais d'une volonté répétée de limiter notre liberté de manifestation.

Notre rassemblement n'a absolument pas pour objectif de porter atteinte aux personnes et aux biens. Au contraire, l'objectif de notre appel à rassemblement est de défendre notre démocratie aujourd'hui menacée par le Rassemblement national et de dénoncer les atteintes à la dignité et les agressions racistes, xénophobes, homophobes ou encore transphobes qui se sont multipliées depuis le 9 juin dernier qui a vu le Rassemblement national arrivé en tête des élections européennes.

Pour nos organisations, cet arrêté préfectoral d'interdiction n'a rien à voir avec la protection des biens. L'arrêté d'interdiction et les moyens de répression affrétés sur Rennes sont démesurés. Il s'agit clairement de museler l'expression politique des Rennais-es et Brétilien-nes qui souhaitent manifester leurs inquiétudes face à la montée des idées d'extrême droite. Le choix de la préfecture d'interdire ce rassemblement pacifique sous couvert de maintien de l'ordre, fait en réalité le choix du chaos et du désordre.

Communiqué de presse

Les organisations soussignées exigent que ce rassemblement puisse se tenir.

La liberté de manifester est un droit fondamental démocratique.

Nous prenons acte de l'interdiction de ce rassemblement mais nous soutenons les résistances face à ces décisions injustes qui sont une atteinte à la liberté de manifestation.

A ce stade, il n'a pas été statué sur notre recours en urgence devant le Juge administratif.

Nous ne pouvons que déplorer l'ineffectivité de notre recours, eu égard le caractère fondamental de la liberté de manifester et d'exprimer collectivement ses opinions.

La plus grande menace pour nos libertés, notre démocratie et nos existences ne se situe pas dans nos manifestations mais bien dans le programme du Rassemblement national aujourd'hui aux portes du pouvoir.

Nous réaffirmons notre opposition totale à l'extrême droite. Son programme est fondé sur l'inégalité, le racisme et les discriminations, et est un danger pour nos libertés.

L'extrême droite a toujours été, est et sera toujours l'ennemie mortelle des travailleurs et des travailleuses, des étrangers, des personnes racisées, des LGBTQI+, des classes populaires, des scientifiques, des écologistes, et de la démocratie.

Nous défendons une autre vision : celle d'une société plus juste et égalitaire capable de répondre à la crise sociale et environnementale.

Ensemble, faisons front commun contre l'extrême droite et ses idées.

Signataires :

AFPS Rennes, Alternatiba Rennes, ATTAC Rennes, CNT 35, Gauche écosocialiste Rennes, NPA-l'anticapitaliste Rennes, Nous Toutes 35, Ouest Trans, Réseau de Ravitaillement des Luttés, SAF 35, Solidaires 35, comité rennais des Soulèvements de la Terre, Union Pirate.